

Village Des Solutions de Demain

Quatrième édition les 7 et 8 novembre 2025

RÈGLEMENT

1- CONTEXTE

Cette année encore, le Département de Meurthe-et-Moselle et ses partenaires organisent le Village Des Solutions de Demain dans ses locaux pendant le mois de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Les objectifs de cet événement sont de :

- ▶ **Faire émerger, repérer, et faire connaître acteurs de l'ESS et entrepreneurs engagés apportant des réponses aux grands enjeux sociétaux et environnementaux.**
- ▶ **Rendre compte par l'exemplarité et la pluralité des actions de leur intérêt pour les territoires et leurs habitants.**
- ▶ **Favoriser la mise en réseau des acteurs de l'ESS et des entrepreneurs engagés.**
- ▶ **Encourager des modèles économiques plus vertueux, basés sur des logiques de solidarité, de coopération.**

Cette quatrième édition se déroulera sur deux jours :

- Vendredi 7 novembre après-midi, à destination principalement des professionnels,
- Samedi 8 novembre journée, à destination principalement du grand public.

L'événement a pour vocation d'être un temps fort pour valoriser les acteurs de l'ESS et les entrepreneurs engagés et montrer en quoi l'ESS peut jouer un rôle majeur dans les réponses à apporter aux transitions.

Une manifestation écoresponsable qui mixe des solutions d'acteurs locaux repensant l'économie autrement, des initiatives inspirantes, innovantes, ainsi qu'un laboratoire de solutions utiles pour tous et façonnant la société de demain.

L'évènement sera conçu comme un parcours permettant de découvrir :

- Les solutions « inspirantes » qui méritent d'être connues (marchandes et non marchandes),
- Les solutions participatives (actions de sensibilisation sous forme d'ateliers, de conférences ...),
- Les solutions qui feront demain avec le lancement d'une nouvelle édition des Trophées de l'encouragement de Meurthe-et-Moselle. **Ces Trophées font l'objet d'un appel à candidature spécifique.**



2- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cibles : les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire au sens de l'article 1 de la loi du 31 juillet 2014 et les entrepreneurs engagés (**critères détaillés dans le dossier de candidature**) ayant une activité en Meurthe-et-Moselle et leur siège social en région Grand-Est.

Délais : l'appel à candidature court du **15 avril au 15 juillet 2025 minuit**. Le dossier devra être complété durant cette période et retourné **avec les pièces demandées**. Au-delà de cette date, les dossiers ne pourront être acceptés.

Sélection des dossiers : les dossiers seront étudiés par un comité de sélection **partenarial** qui se réunira **début septembre 2025**.

Après vérification de l'éligibilité de la structure, le comité prendra en compte les critères de sélection suivants :

- La diversité des activités.
- La diversité des acteurs.
- Le caractère innovant de l'activité, originalité de l'action.
- Le degré d'engagement de la structure.
- L'accent sur l'innovation sociale.
- Le fait de proposer un produit et/ou un service à vendre.
- La nouveauté de la candidature.
- L'égalité femmes/hommes dans la gouvernance.
- La répartition territoriale.
- Le modèle économique privé ou hybride.
- La vocation entrepreneuriale de l'activité.

Une attention particulière sera donnée aux participants aux Trophées de l'encouragement des précédentes éditions.

Au regard des éléments ci-dessus, les candidatures écartées par le comité de sélection ne seront pas assorties de justifications.

3- ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Engagements du participant :

- Être présent sur son stand durant l'intégralité de l'évènement, soit le vendredi après-midi et le samedi toute la journée.
- Assurer l'installation de son stand durant les créneaux définis par l'organisateur.
- Mettre en avant son engagement solidaire sur son stand.
- Relayer la manifestation dans ses réseaux à l'aide du kit de communication qui sera transmis.
- Respecter les consignes de sécurité* (exemple : ne pas dépasser la surface du stand, ne pas déplacer le matériel, ne pas utiliser d'éclairage autre que celui fourni...).
- La manifestation s'inscrit dans une logique d'éco-responsabilité. A ce titre, il sera demandé à tous de respecter les préconisations données*.
- Respecter le matériel appartenant à l'organisateur et la propreté du lieu.

**des éléments techniques précisant les consignes et modalités vous seront adressés si votre candidature est retenue.*



Engagements de l'organisateur :

- Le Conseil départemental, organisateur de la manifestation, met gratuitement un emplacement à disposition des exposants. Le lieu est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- L'espace est standardisé : 3 m de large sur 2 m de profondeur, délimité par des grilles caddies, et équipé d'une table de 1,80 m, 2 chaises, un éclairage LED et un bloc de prises. Aucune modification ne pourra être apportée aux stands, validés par la commission de sécurité.
- En cas de manquements graves aux engagements ci-dessus de la part de l'exposant ou de dégradation du matériel appartenant à la collectivité (branchements électriques, rallonges, tables, chaises, etc.), celle-ci se réserve le droit de ne pas reconduire la collaboration l'année suivante.
- Le Conseil départemental et les membres du comité technique partenarial prennent en charge la communication générale autour de la manifestation et fournissent un kit de communication aux exposants.
- Le comité de sélection s'engage à apporter une réponse à tous les dossiers reçus et dûment complétés au plus tard le **10 septembre 2025**.

4- VOS CONTACTS

Éric MARION - TERRES DE LORRAINE
emarion@departement54.fr – 03 83 62 02 06

Christine MELLÉ - LUNEVILLOIS
cmelle@departement54.fr – 03 55 66 81 12

Isabelle MARCHAL - VAL DE LORRAINE
imarchal@departement54.fr – 03 54 50 76 14

Olivier POTIER - LONGWY
opotier@departement54.fr - 03 82 39 59 22

Anne-Sophie MEYER - GRAND NANCY
asmeyer@departement54.fr - 03 83 53 53 85

Sébastien LAVAUX - BRIEY
slavaux@departement54.fr – 03 57 49 81 25

Catherine MENGEL - COORDINATION
cmengel@departement54.fr - 03 83 94 55 80

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
Direction du Développement
48 esplanade Jacques Baudot
CO 900 19
54035 Nancy Cedex